

Qui sommes-nous ?

Un réseau de producteurs de pêches et nectarines, constitué de 10 exploitations majoritairement en circuit long, dont 3 sont en agriculture biologique et 7 en agriculture conventionnelle raisonnée.

Le groupe est opérationnel depuis fin 2011.

Les producteurs réalisent des suivis parcellaires de mars à début septembre et lorsque cela est possible, utilisent des leviers alternatifs à l'utilisation des produits phytosanitaires, culturels, prophylactiques et ont une approche globale des problématiques.

Objectif

Réduire l'usage et l'impact des phytosanitaires en cultures de pêches, en ayant des systèmes de culture économes en pesticides et performants économiquement.

Le groupe

Partager les expériences individuelles

Tester l'intérêt de techniques alternatives et innovantes

Créer des références

Transmettre ses acquis au reste de la filière



Quelle différence ?



Conventionnel raisonné et Agriculture Biologique, quelle différence ?

- Le verger conduit en agriculture biologique se différencie par l'utilisation exclusive de produits de traitements et d'engrais d'origines naturelles. La lutte culturale avec des variétés résistantes ou tolérantes et la lutte culturale par évitement (variétés mûrissant avant l'apparition du bio agresseur durant la saison...) sont très importantes au vu du manque de protections efficaces contre certaines maladies. L'estimation du risque reste la même, seuls les moyens de lutte changent ou sont inexistantes en bio comme par exemple ceux utilisés contre les monilioses en fin de saison. Le verger en agriculture biologique est moins traité, produit moins de tonnage et certaines périodes de production sont très difficiles, comme le créneau de production tardif après le 15 août, compte tenu d'une pression parasitaire élevée.
- Le verger conduit en production raisonnée bannit la protection systématique au profit de l'observation, l'estimation du risque, l'intervention, la vérification de l'efficacité. La protection raisonnée associe la protection chimique à la lutte culturale, les différents leviers d'actions décisionnels sont : observation, outils d'aides à la décision...
- D'autres moyens de lutte comme les bio contrôles (confusion sexuelle, piègeage massif...) sont utilisés par les deux systèmes de production.

Edition : Septembre 2014

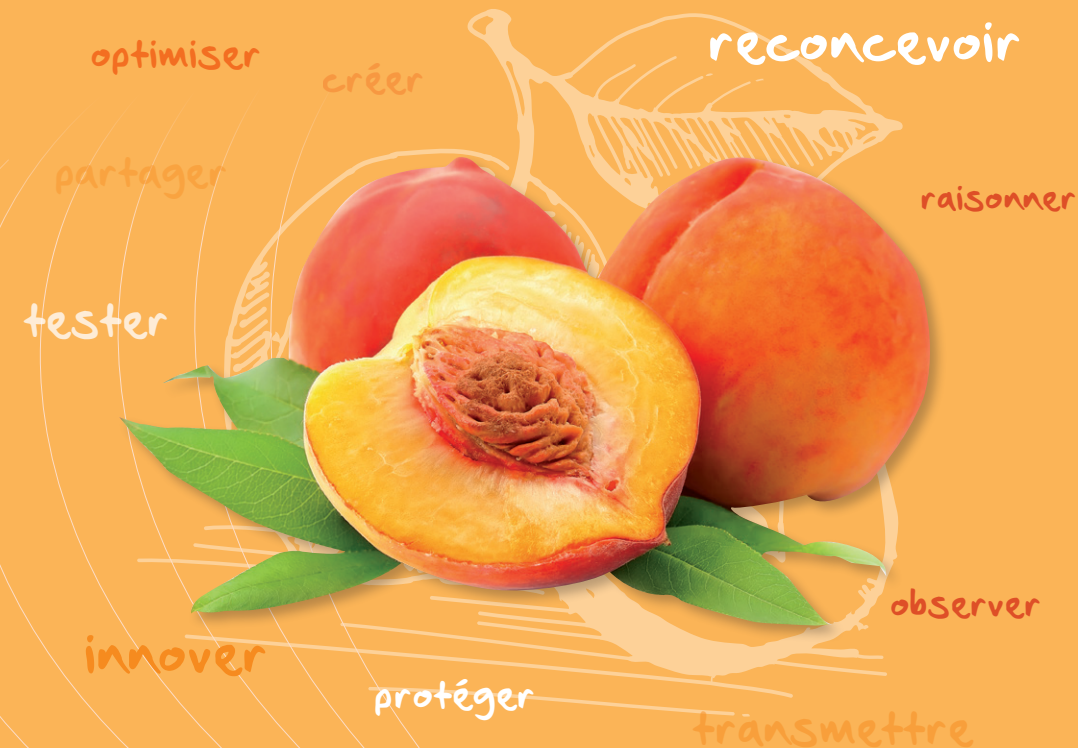
La Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales

19 avenue de Grande-Bretagne • 66025 PERPIGNAN CEDEX
Tél. 04 68 357 400 • Fax 04 68 346 544 • accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr
www.pyrenees-orientales.chambagri.fr



« Le plan Ecophyto est piloté par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses »

Pêches & Nectarines du Roussillon Le Dephy Ecophyto... un réseau de fermes



emmaluc



Pêches & Nectarines du Roussillon

Le Dephy Ecophyto... un réseau de fermes

Comment ?

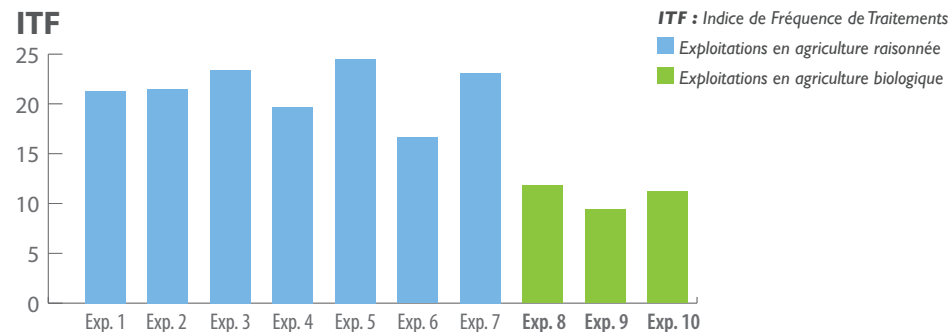
- > **Adapter** la pression de la protection phytosanitaire à partir des observations parcellaires.
- > **Raisonner** en fonction du risque.
- > **Optimiser** les applications.
- > **Choisir**, lorsque c'est possible, des solutions alternatives aux traitements chimiques.
- > **Reconcevoir** des vergers, leur environnement, pour limiter les interventions.

D'où partons-nous ?

D'un IFT* moyen (Indice de Fréquence de Traitement) élevé en raison d'une protection longue du démarrage de la végétation à l'approche de la récolte, et nécessaire contre diverses maladies (oïdium, cloque...) et divers ravageurs (pucerons, tordeuse...) et de l'usage de désherbants chimiques afin de limiter l'installation des mauvaises herbes.

*Nombre de doses homologuées apportées sur la culture tout au long de son cycle.

Les IFT et système de culture à la constitution du groupe



3 ans après ?

- > Une baisse de l'IFT moyen, de l'ordre du 25%
- > Si deux systèmes de culture sont identifiés : l'agriculture biologique et l'agriculture raisonnée, la différence entre les deux systèmes de culture est maintenue : IFT beaucoup plus faible en AB et rendement inférieur de 30% en moyenne.
- > La définition d'une nouvelle stratégie de protection des parcelles qui privilégie l'observation parcellaire, le raisonnement plutôt que l'approche sécuritaire et répétitive.
- > La prise de conscience de l'intérêt de la faune auxiliaire fort utile dans la lutte contre certains bio-agresseurs.
- > Certains bio-agresseurs ne peuvent pas être contrôlés avec les moyens de lutte disponibles.
- > Prise de conscience de la protection de la faune auxiliaire, en particulier au niveau du choix des pesticides.
- > Mise en place de leviers alternatifs aux traitements chimiques qui sécurisent sans prendre de risques.

Vers où aller : une réduction significative des traitements phytosanitaires



> Cas n°1 : la lutte contre la tordeuse orientale

Grapholita molesta est un lépidoptère carpophage (chenille qui parasite les fruits) qui sévit à partir du mois d'avril jusqu'à la récolte. Le risque est en augmentation continue toute la saison pour arriver à son maximum fin août. Combattue chimiquement par des cadences de traitements insecticides, la confusion sexuelle, est un levier utilisé tant en agriculture raisonnée qu'en AB. Cette phéromone de synthèse sans toxicité pour l'environnement, l'utilisateur, le consommateur, rend l'accouplement des papillons peu probable et par la même la présence de chenilles dans les fruits.



> Cas n°2 : la lutte contre la cératite

La mouche méditerranéenne est un ravageur des fruits d'été et d'automne. Il est endémique au Roussillon et parasite pêches, abricots ainsi que les pommes. Il n'existe pas d'insecticide chimique efficace, seule la technique du piégeage massif permet de contrôler ce diptère. En disposant 50 à 80 pièges type gobe-mouches/ha, contenant un attractif alimentaire, on capture massivement cette mouche et on évite donc les dégâts. Cette technique est utilisée en agriculture biologique et conventionnelle. Elle est efficace et sans risque pour l'utilisateur, l'environnement ou le consommateur.

Plan de situation

Localisation des exploitations du réseau Ferme Dephy



Source des données : IGN GEOFLA, scan 100, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales